

ABONNEMENTS
Belgique 25 francs.
Etranger (port en sus). 28 francs.
L'année parue mise en
carton 50 francs.

ADMINISTRATION
Boulevard du Hainaut, 139
Bruxelles

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES

A FORFAIT
S'adresser à M. Ch. CLAESSEN, éditeur
Rue du Jardin Botanique, 26
LIÈGE

DIRECTION
Rue Royale Sainte-Maris, 128
Schaerbeek

— DÉPOSÉ — BUREAUX : BOULEVARD DU HAINAUT, 139, BRUXELLES — DÉPOSÉ —

— 61 —

SOMMAIRE

De l'utilité des Expositions spéciales d'architecture. C. N. Société Centrale d'Architecture de Belgique: Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1885; Règlement (N° 2) des concours publics pour les constructions d'ordre secondaire; Excursion à Tournai. R. Z. Notes de voyage en Normandie. (Voir n° 5, col. 54.) PAUL SAINTENOY. (Suite.) — Concours. — Œuvres publiées: Maison Avenue Louise à Bruxelles. Pl. 9. C. N.; la Maison LE RENARD, Grand Place à Bruxelles. Pl. 10 et 11. ALPH. WAUTERS. — Faits divers.

De l'utilité des Expositions spéciales d'architecture (1).

Il peut vous paraître étrange, Messieurs, que nous abordions un pareil sujet, et la nomination de la commission dont nous avons l'honneur de faire partie constitue pour vous tous la réponse à faire à cette question: Y a-t-il utilité de créer des expositions spéciales d'architecture?

Aussi ne nous en serions-nous guère préoccupés si nous n'avions entendu émettre des doutes sur l'utilité de ces expositions, non seulement dans le public, mais chez quelques-uns de nos confrères, dont plusieurs jouissent d'une réputation de talent incontestable.

Quelques mots d'abord sur la création et l'histoire des expositions artistiques et plus spécialement des expositions d'architecture en Belgique.

Le principe des expositions remonte à une très haute antiquité, et pour ne citer qu'un exemple, nous rappellerons que Phidias, le grand statuaire grec, appela le peuple pour lui faire juger son Jupiter olympien.

Les expositions artistiques composées exclusivement d'œuvres picturales, prirent naissance en Italie au XVII^e siècle. La première exposition qui fut organisée en France s'ouvrit en 1673 sous Louis XIV; elle comprenait 129 tableaux, statues, bas-reliefs, ainsi que quelques estampes représentant la gravure; l'architecture ne fit son apparition que plus tard dans les expositions annuelles dont l'importance allait toujours grandissant.

La Société d'Emulation de Liège, fondée en 1779 par le prince-évêque Velbruck et toujours florissante, revendique avec un légitime orgueil l'honneur d'avoir, la première en Belgique, créé des expositions de peinture, de sculpture, de gravure et d'architecture. Elle organisait en 1783 une exhibition d'œuvres des artistes liégeois; dans cette exposition, nous voyons figurer les travaux des élèves de l'école de dessin, comprenant 9 numéros sur les 121 dont se compose le catalogue.

L'année suivante, l'exposition fut plus brillante: indépendamment des travaux des élèves, on y voit figurer 9 dessins envoyés par quatre architectes: Voesen, Ancion, Springuelle et Evrards. Sur 126 numéros dont se compose le catalogue, 21 sont relatifs à des travaux d'architecture.

Deux ans plus tard (en 1785), l'exposition fut insignifiante (88 numéros), et un architecte seulement y envoya deux dessins.

M. Ch. Van Hulthem, l'un des directeurs de l'Académie de dessin de Gand, fut le fondateur de la première exposition gantoise. Elle fut ouverte en juin 1792, comptait 123 tableaux ainsi qu'un concours pour la meilleure tête d'expression: une médaille fut décernée.

En 1796, la ville de Gand organisa une exposition des œuvres de peinture, de sculpture et d'architecture: trois architectes y prirent part. Ces expositions gantoises furent

(1) Cet article, ainsi que celui intitulé: De l'utilité des concours périodiques, qui paraîtra dans une prochaine livraison, sont extraits du Rapport présenté par la Commission des Expositions et des Concours, en assemblée du 6 mars 1885 de la Société Centrale d'Architecture. Nous espérons que nos abonnés liront ces lignes avec intérêt. La Rédaction.

— 62 —

de 1802 à 1814 renouvelées tous les deux ans, et c'est à partir de cette dernière année, que les expositions de Gand, de Bruxelles et d'Anvers devinrent triennales et alternèrent afin de ne pas se nuire mutuellement.

A Bruxelles, la première exposition, qui devait être renouvelée chaque année, date de 1803; nous ignorons s'il fut donné suite à cette idée d'organiser des expositions tous les ans; nous savons toutefois qu'elles eurent lieu en 1811, 1813, 1815 et que depuis lors elles furent, sans interruption, ouvertes aux artistes tous les trois ans.

Des expositions furent ouvertes à Anvers en 1788 et en 1792; malheureusement nous ne savons quelle en fut l'importance et nous ne savons pas non plus si des architectes y prirent part. Enfin la Société pour l'Encouragement des beaux-arts à Anvers, organisa l'exposition de 1813, exposition qui fut depuis renouvelée tous les trois ans, à l'exemple de celles de Bruxelles et de Gand.

Nous avons pensé qu'il serait peut-être intéressant de réunir les renseignements que nous avons pu recueillir au sujet de l'importance toujours croissante des expositions organisées en Belgique depuis un siècle. Les trois tableaux qui suivent indiquent, en regard de l'année de l'exposition, le nombre d'œuvres exposées (peinture, sculpture, architecture, gravure et concours divers), ainsi que celui des travaux d'architecture et le nombre d'architectes exposants.

Salon d'Anvers.

Années.	Nombre total d'œuvres exposées.	Expositions.		Nombre d'architectes exposants (en dehors des concs.)
		Expositions.	Concours.	
1788	?	?	?	?
1792	?	?	?	?
1813	217	2	14	2 (Exposn ouverte par la S ^{te} pour l'encourag. des Beaux-Arts.)
1816	166	6	9	6
1819	152	3	4	3
1822	242	0	11	0
1825	215	3	12	2
1828	266	0	9	0
N'eut pas lieu à cause de la révolution.				
1834	430	0	19	0
1837	562	1	7	1
1840	540	0	0	0 (Exposition Rubens.)
1843	495	0	14+4	0 (Création de 2 concours.)
1846	505	4	5+3	2
1849	687	3	19+15	2
1852	604	1	10+2	1
1855	840	4	12+5	2
1858	979	22	11+2	1 (Exposant De Craene.)
1861	1320	18	7+4	6
1864	1135	4	9+4	3
1867	1147	14	5+3	4
1870	1123	20	14+5	10
1873	1258	5	7+2	4
1876	1445	17	11+12	14
1879	1274	11	15+1	6
1882	1599	23	10+4	17

Salon de Gand.

Années.	Nombre total d'œuvres exposées.	Expositions.		Nombre d'architectes exposants (en dehors des concours.)
		Expositions.	Concours.	
1792	123	?	?	?
1796	196	4	"	4
1802	161	11	"	3
1804	124	5	"	2
1806	190	15	"	5
1808	267	24	"	8
1810	272	7	4	7
1812	294	25	6	2
1814	299	7	9	5
1817	358	17	4	6

— 63 —

Années.	Nombre total d'œuvres exposées.	Expositions.		Nombre d'architectes exposants (en dehors des concs.)
		Expositions.	Concours.	
1820	445	6	17	5
1823	385	1	5	1
1826	403	6	13	3
1829	567	6	9	2
1832	390	3	3	1
1835	469	0	12	0
1838	467	2	6	1
1841	339	2	7	1
1844	530	5	16	3
1847	418	1	15	1
1850	273	0	"	0
1853	571	1	"	1
1856	708	9	"	1
1859	638	5	"	2
1862	568	2	"	2
1865	668	2	"	2
1868	1066	20	"	6
1871	1583	9	"	6
1874	1620	8	"	4
1877	1403	15	"	8
1880	1431	11	"	7
1883	1422	11	"	7

Salon de Bruxelles.

Années.	Nombre total d'œuvres exposées.	Expositions.		Nombre d'architectes exposants (en dehors des concs.)
		Expositions.	Concours.	
1803	47	0	"	0
1811	319	2	15	2 (Fondation de la S ^{te} d'Encouragement et concours.)
1813	369	16	8	4
1815	350	7	13	6
1818	395	6	9	3
1821	336	1	13	1
1824	421	0	11	0
1827	477	4	16	2
1830	662	5	"	2
1833	466	0	"	0
1836	595	1	"	1
1839	707	6	"	3
1842	789	6	"	2
1845	846	5	"	4
1848	1195	23	"	6
1851	1480	14	"	10
1854	1108	8	"	6
1857	1286	14	"	8
1860	1114	2	"	2
1863	1281	10	"	8
1866	1211	28	"	22
1869	1740	33	"	18
1872	1277	16	"	11
1875	1871	25	"	18
1878	1437	21	"	15
1880	1602	51	"	29
1881	1328	41	"	31
1884	1421	17	"	12

Nous ne pouvons évidemment citer ici les noms de tous les architectes qui prirent part à toutes les expositions organisées depuis un siècle, mais nous citerons parmi les plus connus ceux d'Huyvetter, en 1796 et en 1802; de Pieters, en 1806, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 20 et 38; de Verly, architecte du roi, en 1808, 13, 14 et 18; de Suys père, en 1808 et 1820; de Goetghebuer, en 1810, 12, 14 et 17; de Henry, architecte du roi, en 1811; de Louyet, en 1813 et 1815; de Roelands, en 1814 et en 1817; de Bourla, en 1817; de Minard en 1823; de L. Serrure, en 1837 et 1839; de Deman en 1839, 48 et 51; de Delsaux, en 1842 et 1845; de Cluysenaer, en 1845; d'Altenath, en 1851, 55, 57 et 60; de Dens, en 1851 et 1866; de Dumont, en 1848 et 1851; de L. Suys, en 1851 et 1866; de Derre, en 1854; de Schadde, en 1854, 57 et 60; de De Craene, qui exposait en 1856, 1857 et 1858 les beaux dessins qui ornent aujourd'hui le musée de Tournai; de De Curte, en 1857 et 1880; de Baeckelmans, en 1863; de Carpentier, en 1866, 69, 72, 74, 75 et 80; de De la Censerie, en 1869; de Van Ysendyck, en 1880, etc., etc.

Parmi les architectes étrangers qui prirent part à ces différentes expositions, signalons les noms de Ramont, d'Utrecht, en 1814; de Grawer, de Dunkerque en 1816; de Springen, d'Amsterdam, en 1829; de Marconi, de Varsovie, en 1842; de Burnell, de Londres, en 1845; de Tétar Van Elven, d'Amsterdam, en 1851; de Cuyper, de Ruremonde, en 1868; de Henard et de Rohard, de Paris, en 1863; de Bernier, de Paris, en 1868; de Barry Edouard, Barry Charles, Banks, Donaldson et Waterhouse, de Londres, en 1870; de De Baudot, de Paris, en 1872; de Sainte-Marie Perrin, de Paris, en 1874; de Zitek, de Prague, en 1875; de Schulz, de Prague, en 1875 et 1876; de Parent, Fuschs et Reboul, de Paris, en 1879; de Daumet, de Paris, en 1881.

(A continuer).

C. N.

Société Centrale d'Architecture de Belgique

Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1885.

PRÉSIDENCE DE M. J. BRUNFAUT, VICE-PRÉSIDENT.

M. le Président donne lecture d'une lettre de la Société des architectes et ingénieurs de Cologne annonçant que l'excursion qu'elle comptait faire à Bruxelles n'aura pas lieu cette année; l'assemblée exprime ses regrets de ne pouvoir recevoir les architectes colonais, qui ont fait un accueil si cordial à la Société Centrale d'Architecture, lors de son excursion aux bords du Rhin.

M. le Président annonce que la Chambre des Représentants vient de voter un subside de 100,000 francs pour la conservation du château des Comtes de Flandre; ce vote a eu lieu après un important discours de M. Wagener qui a appuyé les raisons invoquées par la Société dans la requête qu'elle a adressée à la Chambre.

M. Raquez donne lecture de son rapport sur l'excursion à Tournai, qui contient d'intéressants aperçus historiques et des appréciations fort justes sur les monuments anciens et modernes; ce travail est applaudi par l'assemblée.

L'échange de l'*Emulation* avec la revue florentine: *Ricordi di architettura* est voté à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la discussion d'un règlement des concours publics pour les constructions d'importance secondaire. Ce règlement, dont les articles sont en partie extraits du règlement adopté précédemment, est destiné aux monuments dont l'importance ne nécessiterait pas un concours à deux épreuves; on en trouvera plus loin le texte qui est adopté à l'unanimité.

Il est décidé que la question des concours publics sera soumise au Conseil provincial du Brabant: la Société adressera à ce collège une demande de mettre au concours les monuments provinciaux, émettant le vœu de voir subordonner l'octroi des subsides à la mise en concours public des monuments communaux; elle demandera notamment que le subside sollicité par la commune d'Anderlecht pour la construction d'un hôpital, ne soit accordé qu'à la condition de mettre les plans au concours.

L'assemblée étudie ensuite le rapport présenté par le bureau de bienfaisance de Mons pour la construction de maisons ouvrières; les plans donnant lieu à de sérieuses critiques, un mémoire sera envoyé et la mise au concours demandée au conseil communal de Mons.

Des démarches seront faites auprès du Gouvernement pour mettre au concours l'appropriation des bâtiments de l'ancien Jardin Zoologique en *Musée d'histoire naturelle*, dont il est question depuis quelque temps.

La séance est levée à 11 heures.

RÈGLEMENT (N° 2)

Des concours publics pour les monuments d'une importance secondaire

Les concours étant utiles pour la construction ou la restauration de tous les édifices publics et satisfaisant également les intérêts de l'administration et de l'art, la Société Centrale d'Architecture émet le vœu de voir adopter pour les concours futurs, les conditions suivantes:

ART. 1^{er}. Le concours est ouvert à tous les architectes belges.

ART. 2. Les projets seront exposés avant et après le jugement.

ART. 3. Le jury sera formé de la manière suivante: Chaque concurrent désignera, dans un bulletin fermé, joint à son envoi, les nom et prénoms de trois architectes qu'il désire voir faire partie du jury; l'administration fera le dépouillement de ces votes; les trois architectes ayant obtenu le plus grand nombre de voix (1) formeront, avec les trois autres architectes à désigner par l'administration et un délégué de la Société Centrale d'Architecture de Belgique, le jury appelé à juger le concours.

ART. 4. L'administration pourra adjoindre au jury, à titre consultatif, des personnes à même d'éclairer ses travaux.

ART. 5. Dans les votes du jury, les architectes seuls auront voix délibérative.

(1) En cas de ballottage, l'administration choisira parmi les candidats ayant obtenu le même nombre de voix.

ART. 6. Le rapport du jury motivera, d'une manière précise et suffisamment étendue, le classement qu'il aura adopté et le jugement qu'il aura rendu.

Ce rapport sera publié.

ART. 7. L'exécution sera confiée à l'auteur du projet désigné par le jury. Il lui sera alloué, comme honoraires, 5 p. c. de la somme totale fixée pour l'exécution du monument.

Deux primes de 1 p. c. et 1/2 p. c. seront décernées aux projets classés 2^{me} et 3^{me}.

ART. 8. L'échelle des projets devra être indiquée au programme.

EXCURSION A TOURNAI

Le 14 mai, la Société Centrale d'Architecture, de concert avec la Société Régionale des architectes du Nord de la France, fit une excursion à Tournai. Peu de villes, au point de vue de notre art, offrent plus d'intérêt que cette antique cité. On y trouve des spécimens nombreux de tous les styles. L'art roman y fut en honneur dès les premiers siècles, la cathédrale (*les chœur clochers*), l'église Saint-Piat le montrent dans toute son évolution; grave, robuste, austère, dans sa première période, s'élançant, s'historiant avec le temps. Chose rare, on rencontre à Tournai des maisons particulières datant du XII^e siècle, notamment la maison dite de Saint-Piat, située à l'angle de la rue des Carriers, dont les vastes proportions et le caractère dénotent l'habitation de quelque personnage important. La maison romane de la rue Barre-Saint-Brice est mieux conservée; elle a encore des profils très nets, des bases à palmettes et des chapiteaux à double fenilles complètement intacts. Aux XI^e et XII^e siècles, les magistrats y faisaient comparaître à la barre, les habitants du bourg, de là le nom de la rue conservée de nos jours, Barre-Saint-Brice. Puis arriva l'époque de la transition entre l'art roman et l'art gothique; on la voit poindre dans la cathédrale et dans d'autres églises où cet art se développa pour arriver à la plus belle expression de l'art gothique, et produire le chœur grandiose, superbe de mouvement et d'allure de la cathédrale. Peu d'œuvres architecturales impressionnent et empoignent plus vivement; la sévérité de l'ordonnance générale, la pureté de la forme, le caractère puissant, élané, élevé des proportions, tout concourt à donner au spectateur un sentiment de beauté inoubliable. Le transept avec ses absides romanes de forme circulaire qui se trouvent être la partie la plus ancienne de l'édifice, et les triples nefs aux arcatures massives ne sont pas moins intéressants. Ces dernières cependant sont encore reconverties dans leur partie supérieure d'un affreux badigeon, laissé peut-être afin de rappeler aux générations actuelles et futures les mutilations sans nombre que subit le vénérable monument. Car, il faut bien le dire à l'honneur de ses restaurateurs, leur tâche fut des plus ingrates; la cathédrale, laissée longtemps sous la direction de mains incapables et ignorantes, fut impitoyablement abîmée et sacrifiée. Non seulement on badigeonna tout l'édifice, on muralla toutes les galeries supérieures de la nef, du transept et du chœur, on supprima les magnifiques verrières qui décoraient les claires-voies, mais on alla même jusqu'à demander en 1752 à Gaetan Pisoni, architecte de Milan, des plans qu'il fit pour moderniser la cathédrale (1). Ce fut en 1840 qu'on se mit sérieusement à la restaurer et que, sous l'habile direction de l'architecte Renard d'abord, puis ensuite de l'architecte J. Bruyenne, le monument retrouva son caractère primitif si admiré de nos jours.

D'autres églises, moins importantes comme dimensions, mais non moins intéressantes au point de vue de l'art roman et ogival, se rencontrent dans Tournai. Saint-Piat, Saint-Quentin et particulièrement Saint-Jacques que le même architecte Bruyenne reconstitua si heureusement et si savamment il y a quelques années, présentent aux archéologues et aux artistes une mine inépuisable de goût, de recherche et d'étude.

Mais Tournai est non seulement remarquable par les trésors de son architecture religieuse, à côté de ceux-ci nous voyons les exemples les plus beaux de l'architecture civile. Le beffroi notamment, dont les lignes sévères et harmonieuses, l'allure fière et hardie montre qu'à la fin du XII^e siècle, époque où il fut commencé, les Tournaisiens ne reculaient vis-à-vis d'aucun sacrifice pour doter leur commune de véritables monuments. A l'intérieur on y trouve encore des clochers datant du XIV^e siècle pour lesquelles les habitants professent une estime toute particulière. Des inscriptions qu'on peut encore distinguer indiquent que les fonctions de ces cloches étaient parfaitement déterminées. La *Ban-cloque* qui de nos jours donne le signal des réjouissances publiques sonnait alors, dans les jours néfastes, l'heure d'alarme et, dame chronique raconte, qu'à sa voix, on voyait tous les gens de métier et tous les habitants s'armer pour la défense de leurs droits, de leurs franchises ou de la cité. D'autres cloches plus petites, le *Timbre* et le *Vigeron* indiquaient le lever et le coucher du soleil, la fermeture des portes de la ville, les incendies et aussi l'heure du couvre-feu. On comprend que des cloches qui éveillent de tels souvenirs soient chères à tous les cœurs bien nés.

L'architecture privée ogivale est représentée par une maison très intéressante, située rue de Paris; le pignon, la fenêtre à meneaux et les ogives en accolade indiquent le style de la première moitié du XVI^e siècle. Citons aussi une porte, rue du

(1) Voir Dumortier fils, *Etude sur les principaux monuments de Tournai*.

Four-Chapter, plus simple dans sa forme mais digne d'être vue et distinguée.

La période de la Renaissance contribua pour une large part à donner à Tournai cette variété de styles qu'on remarque dans ses constructions. Outre le jubé de la cathédrale, petite merveille de sculpture et de goût, due au talent si délicat de Floris d'Anvers, on y voit une infinité de maisons et d'habitations de luxe, aux formes élégantes et recherchées, parmi lesquelles on distingue particulièrement la maison de la rue des Meaux qui servait anciennement de grange aux dîmes à l'abbaye de Saint-Martin, et le local actuel de l'Académie des arts du dessin dont les façades remplies d'originalité et de goût mériteraient d'être rapidement restaurées. C'est là une des plus belles œuvres de la Renaissance que Tournai possède, il importe de la conserver. Citons encore la Bourse qui fut construite en 1606 sur l'emplacement de l'ancienne *halle sur le marché* et que l'architecte Carpentier est occupé à réédifier.

Dans un autre ordre d'idées, il convient aussi de mentionner l'œuvre superbe de Decraene. Cette admirable collection de dessins, qu'on trouve dans les galeries de l'hôtel de ville, nous initie non seulement à toutes les beautés de l'art romain, mais elle montre encore la souplesse et la délicatesse du dessin et de l'aquarelle poussées dans ses dernières limites.

Depuis quelques années la ville s'est encore enrichie d'importants édifices dont le luxe et la valeur artistique prouvent qu'à l'heure actuelle comme dans le passé, Tournai tient toujours dignement sa place dans le mouvement des arts.

Cette excursion qui se termina par une visite rapide au château d'Antoing laissera, nous en sommes certains, à tous ceux qui y ont participé le souvenir le plus agréable, et l'amabilité et la cordialité que les architectes de Bruxelles ont rencontrées dans leurs collègues français, fera que ce petit voyage restera gravé dans la mémoire de tous les membres de notre Société.

R. Z.

CONCOURS

La Société Centrale des Architectes de Paris a nommé, en assemblée générale du 26 février dernier, une *Commission des concours publics*, dont le rôle a été ainsi défini:

Cette commission permanente, dont les membres seraient renouvelables chaque année, serait créée pour connaître de tous les faits relatifs à la question des concours publics. Elle étudierait toutes les réclamations qui lui seraient adressées et transmettrait celles qui intéresseraient la corporation des Architectes à la Société Centrale qui, elle-même, la déférerait à l'*Association de défense mutuelle* projetée. Elle aurait, en outre, pour mission d'éclairer les administrations, les municipalités et les particuliers sur la question des concours, sur les programmes, la composition du jury, les primes, etc...; d'assurer que la Société Centrale sera toujours prête à donner gratuitement, libéralement, à tous, son appui, ses conseils. Cette commission, en un mot, serait un vaste centre de renseignements, de publicité, de défense.

La Société Centrale d'Architecture de Belgique, mettant elle-même ces idées en pratique, ne peut qu'approuver l'excellente détermination que viennent de prendre les architectes français; elle, aussi, est convaincue que pour que le mécanisme des concours soit compris des administrations et surtout loyalement mis en pratique, il faut être constamment sur la brèche pour en demander l'application à toutes les constructions publiques, en démontrer les avantages incontestables et veiller à ce que les intérêts des concurrents ne soient pas lésés par les conditions d'un programme mal rédigé.

Comme le disait fort justement M. Charles Garnier au Congrès des architectes de 1884, il ne faut pas récriminer sans cesse, alors que les décisions sont prises, mais c'est au contraire à l'avance qu'il convient de s'entendre pour se procurer un jury sérieux et des conditions favorables au triomphe du beau, du bien et du juste. — C'est le but que nous avons en en rédigeant nos programmes types de concours publics.

NOTES DE VOYAGE EN NORMANDIE

Excursion de la Société Centrale d'Architecture, en mai 1884

(Suite. — Voir n° 5, col. 54.)

AVRANCHES n'offre rien de bien intéressant pour l'architecte. Nous devons pourtant y signaler les collections de la Société archéologique d'Avranches et de Mortain, et une chapelle de congrégation récemment bâtie par M. Louvel, architecte, inspecteur des travaux du Mont Saint-Michel, qui mérite une visite par sa composition consciencieuse.

COUTANCES, que nous visitons en quittant Avranches, nous montre, dans sa CATHÉDRALE, un édifice purement normand et extrêmement complet, avec une tour centrale du XIII^e siècle (1). Il était très intéressant pour nous de noter les caractères de ce patois ogival que l'on nomme l'art normand dans l'édifice que nous avions sous les yeux.

On pouvait y voir ses qualités et ses défauts; le manque de cohésion dans les éléments, une surcharge mal entendue de

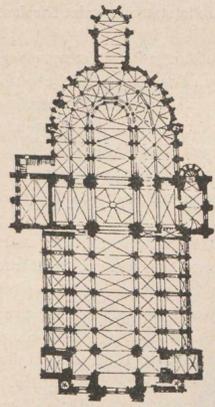
(1) Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, II, p. 360.

Cosman, *Antiquities of Normandy*, pl. 92-94.

Joanne, *La Normandie*, p. 505.

Bulletin de la Société des architectes de la Seine-Inférieure. Rapport de M. Drouyn, sur le travail de M. Didier: la Cathédrale de Coutances et les moines celtiques.

détails, mais à côté de cela, comme dans la façade principale, une fougue, une vie et surtout une hardiesse et une grâce dans les flèches qui nous ont surpris.

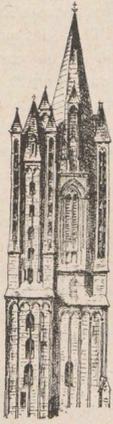


Plan de la Cathédrale de Coutances.

Au-dessus de la croisée, s'élève la tour centrale nommée vulgairement *le plomb* (rien de Venise), énorme construction octogone véritablement étonnante de hardiesse.

En la voyant, nous avons compris Vauban, le lourd constructeur, qui demandait le nom du fou de génie qui avait suspendu dans les airs cette merveille; bien d'autres de son temps auraient dit: c'est très étonnant, mais que c'est barbare!

Après la tour centrale, ce qui est particulièrement frappant dans la cathédrale de Coutances, ce sont ses sculptures qui sont de toute beauté, mais dans lesquelles on voudrait voir un peu plus de sobriété parfois. Cette remarque faite, tout est à voir; l'ornement est gras, fouillé, toujours bien en place, il donne l'effet désiré et imprime à l'ensemble un caractère de magique splendeur.



Façade de la Cathédrale de Coutances.

C'est devant une œuvre comme celle-là que l'on aime à se rappeler Quatremère de Quincy disant (il s'agit toujours de l'art ogival): « La grossièreté de la sculpture, l'absence totale de toute imitation vraie, l'ignorance d'une routine ouvrière, durent encore contribuer à donner à la partie décorative ou d'ornement une grande infériorité sur celle de la construction, en sorte que précisément ce qui ajoute à la valeur de l'architecture antique, est ce qui déprécie, ce qu'on pourrait trouver de mérite dans certains ensembles de l'architecture gothique (1). »

Pour en finir avec la cathédrale de Coutances qui est, comme nous le disions, un type de l'art normand, citons sur celui-ci l'opinion de Viollet-le-Duc (2):

« C'est, dit-il, un art sévère, méthodique, savant, puissant, recherché comme construction, c'est l'art d'un peuple positif, calculateur, peu sensible à la forme, tenant au fond et n'ayant pas de traditions. »

Cela est très juste.

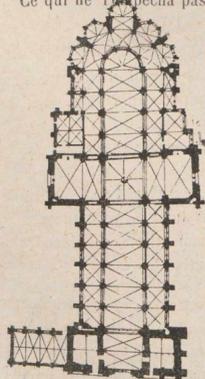
Sur un motif bien trouvé, bien placé, de proportions excellentes, le constructeur normand place un véritable déluge d'ornements, de rosaces sculptées étincelant sur la pierre et détruisant l'unité des masses qui devraient rester en repos pour la bonne harmonie de l'ensemble.

Pourtant, à côté de cette exubérance, que de beautés sérieuses; comme on sent le peuple fort du Nord, endurci par le climat, le sang vif d'une nation jeune, pas encore usée par la civilisation!

Invinciblement la pensée se reporte vers ces siècles héroïques où les princes de ce peuple trouvaient comme berceau une litière de paille, où ils se roulaient et jouaient à leur fantaisie.

A ce propos qu'on nous permette de rapporter le fait suivant, raconté quelque part par Viollet-le-Duc, pensons-nous. Chacun sait que le fameux Guillaume le Conquérant, à l'âge où il ne songeait nullement à prendre des villes et encore moins peut-être, car cela vient si jeune, à prendre des cœurs; à l'âge donc où l'enfant joufflu ne faisait pas pressentir l'homme de guerre, il saisit un jour une botte de paille qui lui servait de tapis de pied et la lança à la tête de madame sa nourrice dont « moult elle eust chasgrin! »

Ce qui ne l'empêcha pas d'augurer de l'affaire que Guillaume ferait de grandes choses dans sa vie. L'enfant a tenu parole.

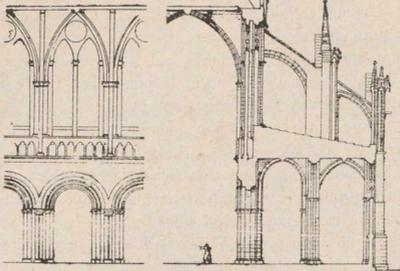


Plan de la Cathédrale de Bayeux.

Nous voilà loin de Coutances; si on le veut bien après avoir vu les ÉGLISES SAINT-PIERRE ET SAINT-NICOLAS qui valent une visite, la première surtout, nous laisserons dormir en paix les habitants de cette espèce de Bruges normande et nous nous dirigerons vers BAYEUX.

Dans la CATHÉDRALE DE BAYEUX on constate l'efflorescence complète de l'art normand; depuis la base jusqu'au sommet des tours,

tout est d'un style absolument local (1). Ce caractère particulier, a tellement imprégné l'œuvre d'un cachet d'uniformité



Travée de la nef de Bayeux.

mité et d'unité que la cathédrale tout entière bâtie sur un plan du XI^e siècle, transformée et remaniée au XII^e siècle, paraît être l'œuvre d'un seul homme; là ne s'arrête pas la persistance de ce caractère: on a constaté que les architectes du XIII^e siècle avaient reconstruit les bas-côtés de la nef en plein cintre et avec l'ornementation du XII^e siècle, tout en les raccordant à leurs voûtes ogivales (2).

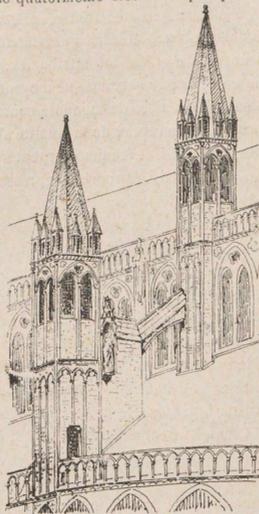
C'est là un exemple de respect de l'œuvre du passé qui n'est pas commun dans les monuments du moyen-âge, temps où les artistes se souciaient plus de remplir le programme donné avec logique, que d'y adapter des formes d'art d'époques ou de peuples différents.

D'ailleurs des travaux récents ont fait constater la persistance du caractère propre à l'école normande à travers tout le moyen-âge.

Franchement caractérisée à partir du XI^e siècle, cette école se développe vers 1050 en comprenant, outre la Normandie, le Cotentin et en englobant l'école de la Mayenne avec toute la Bretagne.

Vers 1160, une des premières, elle entra dans le mouvement ogival, avec un caractère original qui va s'altérer jusqu'en 1300.

Le quatorzième siècle est peu productif; mais vers 1460,



Tourelles du chœur de Bayeux.

l'art reprend avec une grande vigueur et embrasse bientôt le mouvement de la Renaissance qui se montre très hâtif en Normandie. (Voir *Magasin pittoresque*, 1880, p. 108).

Pour en revenir à la cathédrale de Bayeux, mentionnons les splendides clochers romans de sa façade occidentale et les tourelles qui séparent si heureusement l'abside du chœur proprement dit—disposition essentiellement normande, d'après Viollet-le-Duc. Mentionnons avant de quitter Bayeux, ses vieilles maisons, les CHAPELLES DU SEMINAIRE et de l'ÉVÊCHE et la

(1) Joanne. *La Normandie*, p. 382. Viollet-le-Duc. *Dict. d'archit.*, II, p. 359. Pugin. *Antiquités architecturales de la Normandie*, Pl. 24-34. Dedion et Lasvignes. *Reprise en sous-œuvre de la tour centrale de la cathédrale de Bayeux*. Paris, Motet.

(2) A l'entrée du chœur se trouve l'inscription suivante qu'il nous paraît intéressant de rapporter:

En l'an mil-quatre-cent et douze,
Tiers jours d'avril que pluie arrouze
Les biens de la terre, la journée,
Que la Pâque fut célébrée;
Noble homme et révérend père,
Jehan de Boissey, de la mère
Église de Bayeux, pasteur
Rendit l'âme à son créateur.
Et lors en faisant la place,
Devant le grand autel de grâce,
Trouva l'on la basse chapelle
Dont il n'avait été nouvelle,
Où il est mis en sépulture.
Dieu veuille avoir son âme en cure.
Amen.

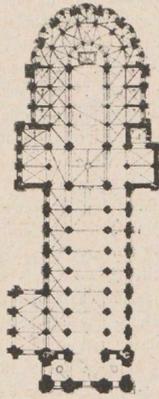
Ainsi donc en perdant son curé, Bayeux retrouva la crypte de sa cathédrale. A quelque chose malheur est bon!

TAPISSERIE DE LA REINE MATHILDE (1) pour les aperçus bien drôles qu'elle nous a donnés sur la vie de nos ancêtres du XI^e siècle.

Il y a là des gestes bien osés et des mots bien précis qui n'ont pas laissé que de nous surprendre.

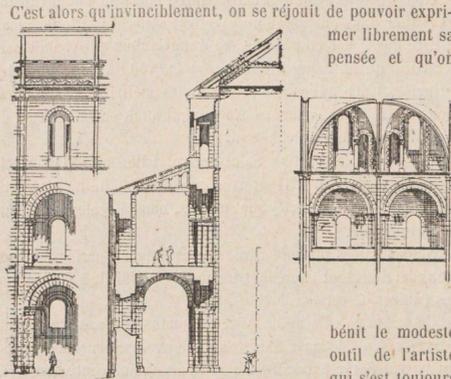
Pas bégueules, nos ancêtres!

De Bayeux, nous avons gagné CAEN. Nous connaissons depuis longtemps, au moins par le dessin, les splendides monuments religieux de la seconde capitale de la Normandie, mais jamais nous ne nous les étions figurés si saisissants. Nous nous rappellerons longtemps l'impression forte que nous avons ressentie dans l'ÉGLISE DE L'ABBAYE AUX HOMMES (*Saint-Étienne*) (2). La simplicité des moyens employés, le rationalisme intelligent de cette construction puissante, ces baies petites, étranglées, donnant un jour fauve, terne, qui imprime à l'ensemble ce caractère de tristesse et de douleur nous ont frappé; on se reporte avec peine vers ces siècles troublés où la pensée pour se produire devait trouver un abri à l'ombre de ces murs lourds et sous ces massives constructions qui oppriment le cœur.



Plan de l'église Saint-Étienne à Caen.

C'est alors qu'invinciblement, on se réjouit de pouvoir exprimer librement sa pensée et qu'on



Coupees de l'église Saint-Étienne à Caen.

bénit le modeste outil de l'artiste qui s'est toujours élevé devant l'oppression.

C'est dans l'église Saint-Étienne qu'en 1087 se sont passés les tristes incidents qui ont marqué les funérailles de Guillaume le Conquérant, le fondateur de l'église.

Au moment, dit M. Chéruel, où le clergé se préparait à déposer son cercueil dans le caveau funéraire, situé dans le chœur de l'église, une voix s'éleva de la foule et poussa le cri de haro! « Ce terrain est à moi, s'écria Asselin, fils d'Arthur; c'était l'emplacement de la maison de mon père; l'homme pour qui vous priez me l'a pris de force



Façade Saint-Étienne à Caen.



Chœur Saint-Étienne-le-Vieux à Caen.

pour y bâtir son église. Je n'ai point vendu ma terre, elle est de mon droit, je la réclame. Au nom de Dieu, je défends que le corps du ravisseur y soit placé et qu'on le couvre de ma glèbe. »

La protestation de cet homme suspendit la cérémonie; les

Et celle-ci qui ne prouve pas la galanterie des Normands du XIV^e siècle pour les dames.

C'est l'épithaphe d'Isabelle de Douvres, maîtresse de Robert, comte de Gloucester:

La vieille femme à maître Jacques
Trépassa le beau jour de Pâques.
Pour la fourrer ici dedans,
En ce temps de réjouissance,
Il nous fallut malgré nos dents,
Tronquer un repas d'importance;
On ne le pûmes achever
Dont deuil plus cuisant nous opile.
Que si nous avions vu crever (sic)
Toutes les vieilles de la ville.

(1) D'une longueur de 70 m. 34 sur 0,50 m. de haut, cette tapisserie fut brodée au XI^e siècle par Mathilde de Flandre, femme de Guillaume le Conquérant, et représente la conquête de l'Angleterre par ce dernier.

(2) Fondée par Guillaume le Conquérant en 1066; les parties supérieures de la nef refaites au XII^e siècle, le chœur rebâti au XIII^e siècle avec bas-côtés et chapelles rayonnantes; deux clochers sur la façade, un clocher sur le centre de la croisée. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, V, p. 173.)

Voyez Pugin, *Arch. ant. of Normandy*, pl. 7-17; Cotman de pl. 21-23.

(1) *Dictionnaire d'architecture*, par Quatremère de Quincy. Paris, 1832, I, p. 679.
(2) *Entretiens d'architecture*, vol. I, p. 277.

évêques et les barons firent sur l'heure une enquête, reconnurent la réclamation fondée et achetèrent 60 sous les quelques pieds de terre où allait reposer le conquérant de l'Angleterre. Lorsqu'on voulut placer le cercueil dans la fosse, qui avait été enduite en maçonnerie, elle se trouva trop petite : il fallut forcer le cadavre et il creva (sic).

On brûla des parfums et de l'encens en abondance, mais ce fut inutile; le peuple se dispersa avec dégoût, et les prêtres eux-mêmes, précipitant la cérémonie, désertèrent bientôt l'église.

Cette reconnaissance des droits d'un serf, d'un paysan en plein XI^e siècle, au plus fort de la période ogivale, a quelque chose de grandiose. Le spoliateur était un des princes les plus puissants du monde d'alors (1)!

Dans le même ordre d'idées, mais avec plus d'élégance et de grâce, se dresse l'église de l'abbaye aux Dames (la Trinité) (2). Il y a dans celle-ci avec la même intensité de caractère quelque chose de plus gracieux qu'à Saint-Etienne qui saisit, tandis que l'église de la Trinité charme, surtout dans son abside, qui est des plus remarquables.

Dans ces deux édifices, ce qui nous a frappé spécialement, c'est la sécheresse d'ornementation des façades, (toute leur décoration réside, dans les flèches à Saint-Etienne et dans le portail à la Trinité), et la beauté que devaient présenter leurs nefs avant l'adjonction des voûtes du XII^e siècle. Dans un des croquis ci-dessus, nous donnons la coupe d'une travée de l'église Saint-Etienne avec la reconstitution de la charpente primitive d'après Viollet-le-Duc.

Nous visitons ensuite l'église Saint-Pierre (3), dont l'abside et la tour nous ont laissé un excellent souvenir. O le délicieux artiste que cet Hector Sohier, ce franc Gaulois qui voulait parler latin quand même! Comme on le voit lutter contre les principes d'art français appris dans les maîtrises de son pays, pour suivre le mouvement novateur qui allait entraîner l'art de sa patrie vers le pastiche latin!

La flèche de l'église Saint-Pierre, bâtie au XIV^e siècle avec les formes du XIII^e et avec une telle fidélité de style que beaucoup d'entre nous s'y sont mépris, nous a également beaucoup intéressé.

Nous sommes fort embarrassé de continuer à parler de Caen. Nous devrions tout citer, tant un choix est difficile à faire parmi les édifices de cette ville.

Comment en effet ne pas dire au moins un mot de l'église Saint-Jean, de l'église Saint-Sauveur avec ses curieuses nefs, du vieux Saint-Etienne avec ses originaux contreforts, et surtout de l'église Saint-Nicolas avec sa belle abside du XII^e siècle (4)? Et comment passer sous silence tant de chapelles et anciennes églises transformées, les unes en magasins, les autres en entrepôt, voire même en usine à gaz!

Comme on le voit, les applications des vieux édifices aux besoins de l'heure actuelle sont multiples à Caen.

Avec cela qu'on a sérieusement proposé de transformer les tours de Sainte-Gudule en cheminées d'aéragage pour les égouts de notre bonne ville!

Nous voudrions au moins mentionner quelques-unes des maisons des XV^e et XVI^e siècles que nous avons vues, mais nous devons nous borner à citer l'hôtel d'Ecoville et sa belle cour, l'hôtel d'Etienne Duval, l'hôtel des Monnaies et l'hôtel du Than (5), l'espace nous étant restreint.

(A continuer.)

PAUL SAINTENOY.

ŒUVRES PUBLIÉES.

Maison Avenue Louise à Bruxelles. Pl. 9.

A ne considérer que la distribution intérieure, la maison bourgeoise en Belgique présente peu de variétés. Elle constitue cependant un type bien caractéristique et différencié en bien des points des habitations de nos voisins les Anglais et les Hollandais dont les mœurs et les habitudes de famille sont si semblables aux nôtres.

Un soubassement renfermant les cuisines et les caves; un rez-de-chaussée, plus ou moins élevé au-dessus de la rue, comprenant généralement un vestibule d'entrée, un salon et une salle à manger; un ou deux étages destinés aux chambres à coucher; un grenier et des mansardes; quelquefois à la suite de l'escalier unique desservant tous les étages, un petit bâtiment renfermant des cabinets d'attente, de bain ou autres, telle est la composition ordinaire de celles de nos habitations bourgeoises présentant à front de rue une largeur de 6 à 8 mètres.

Toutes autres sont les maisons viennoises, parisiennes ou des grandes villes françaises qui comprennent souvent sous un même toit des appartements d'une importance très variée,

(1) Joanne. *La Normandie*, Paris, 1882, p. 256.(2) Fondée par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant, mais presque entièrement rebâtie au XII^e siècle. Abside sans collatéraux, narthex; un clocher sur le milieu de la croisée et deux clochers sur la façade. (Viollet-le-Duc, *Dict. d'archit.*, V, p. 172.)(3) Eglise des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles d'un style très fleuri; l'abside fut édifée en 1321, par Hector Sohier; voyez la tour dans Pugin, *Arch. ant. of Normandy*, pl. 35 et 36.(4) Voyez Pugin, *Archit. ant. of Normandy*, pl. 48-49.(5) Voyez dans Verdier et Cattoir, *L'Archit. civile au moyen âge*, la planche concernant la maison du XVI^e siècle, rue du Géole et l'hôtel de Loraille.Dans Sauvageot, *Palais et maisons de France, la monographie de l'hôtel d'Ecoville*.Dans Rouyer et Darcel, *L'Art architectural en France, la monographie de l'hôtel d'Etienne Duval à Caen (1549-1578)*.

très complets et très confortables, et pouvant abriter les familles les plus opulentes en même temps que les ménages les plus modestes.

L'étude de ces distributions est souvent très intéressante et atteste l'ingéniosité poussée à nos dernières limites de bon nombre de nos confrères français, qui mieux que tous autres ont résolu le problème de loger le plus grand nombre possible d'habitants sur une surface déterminée.

Nos confrères belges n'ont guère cette préoccupation; décorer avec plus ou moins de richesse et d'élégance l'intérieur de nos habitations; donner à la façade un ensemble harmonieux, lui imprimer un caractère personnel, telles sont les seules études auxquelles ils puissent se livrer.

De là cette grande variété dans l'ordonnance des façades de nos maisons, donnant à nos rues un caractère pittoresque qui n'est point sans charmes et que nous préférons pour notre part aux interminables successions de constructions, visant au monumental, qui s'étalent sur certains boulevards de Paris.

Depuis un demi-siècle, tous les styles ont été utilisés pour la décoration des façades de nos habitations. Le classique banal de 1830 d'abord; puis une sorte de renaissance italienne; plus tard tous les genres de renaissance française et leurs dérivés, notamment le style dit de Louis XVI; le roman, l'ogival, le grec, voire même l'égyptien. Actuellement sous l'impulsion des Beyaert, des Janlet et des Van Ysendyck, la plupart de nos confrères ont abandonné tous ces genres pour ne s'inspirer que de l'art dit flamand.

La maison représentée planche 9, œuvre de de notre sympathique confrère M. J. Benoit, est une étude faite en dehors de cet engouement général; elle présente, comme nos abonnés pourront s'en convaincre, de très heureuses proportions générales et une étude délicate et attentive des détails et des profils.

Ajoutons que l'emploi de la pierre bleue en grand appareil pour tout le rez-de-chaussée et les fenêtres de l'étage, se détachant sur un fond de pierres blanches de petit appareil, donne à cette construction un grand caractère de distinction.

C. N.

La maison LE RENARD, Grand'Place, à Bruxelles.

Pl. 10 et 11.

Parmi les maisons qui décorent la Grand'Place de Bruxelles, l'une des plus belles, l'une de celles dont l'extérieur est le mieux décoré, est la maison *le Renard (de Vos)*, située à l'entrée de la rue dite de la Tête d'or. Sa façade produirait beaucoup plus d'effet si l'hôtel de ville n'en était pas si proche et si la rue avait plus de largeur; mais, dans sa situation, elle joue son rôle; elle forme avec les façades voisines un ensemble qui émerveille et qui étonnera encore davantage lorsque l'ancienne Maison des Boulangers, au coin de la rue au Beurre, aura aussi été restaurée.

La maison *le Renard* est connue sous ce nom depuis près de six siècles. Elle le portait déjà en 1299 et se trouvait alors entre les propriétés dites: l'une, *la Tête d'or (l'Gulden Hoofd)*, désignation qui est restée à la rue adjacente; l'autre, *la Montagne (de Berch)*, devenue depuis le *Cornet* ou *Maison des Bateliers*. On peut juger de la valeur vénale qu'on lui attribuait alors, par ce fait qu'en 1337 on en vendit un soixantième moyennant une rente annuelle de 8 sous 40 deniers de monnaie courante et le soixantième de huit chapons. Le revenu de la totalité s'élevait donc à 26 1/2 livres et 8 chapons et, comme l'argent s'empruntait à cette époque au denier dix, la propriété représentait un capital de 265 à 300 livres.

Dès l'année 1436, elle appartenait au métier des Merciers (*Meerslieden* ou *Cremers*), qui y eut sa salle d'assemblée jusqu'à la suppression des corporations. Consumée par les flammes lors du bombardement de 1695, la maison *le Renard* fut bientôt rebâtie. Dès le 12 décembre 1697, la Chambre des notieux autorisa le métier à y établir un balcon faisant saillie sur la voie publique, et, le 9 avril 1698, le magistrat désigna quelques-uns de ses membres, entre autres le premier bourgmestre Madoets, pour assister à la pose de la première pierre des nouveaux bâtiments. Ceux-ci furent achevés en 1699, date qui est inscrite sur une pierre placée au second étage et coûtèrent environ 33,000 florins.

La propriété entière mesure une grande profondeur et se compose de plusieurs corps de logis, encadrant trois cours successives et se rapprochant de la rue du Midi (l'ancienne rue au Lait). La façade présente quatre fenêtres, dont deux sont remplacées au rez-de-chaussée par des portes, la première ouvrant sur la place du bas, qui est peu élevée et surmontée de chambres d'entresol, la seconde conduisant aux étages. Des pilastres règnent entre les portes et les fenêtres et encadrent quatre bas-reliefs, représentant des groupes d'enfants et exécutés par Marc De Vos, surnommé le Vieux. Le balcon, qui est fort saillant, porte sur deux télamons ou cariatides, « d'une hardiesse et d'une cranerie peu communes » (1). Un ordre de pilastres, à chapiteaux ioniques, décore le premier étage; devant ces pilastres, se dressent cinq belles statues: la Justice, au centre, avec la devise: *Pondere et mensura* (avec poids et mesure), et sur les côtés les quatre parties du monde. Au second étage les pilastres sont remplacés par des cariatides en gaine, également dues au ciseau de De Vos. Des rinceaux d'une grande richesse garnissent les frises des deux entablements supérieurs. Plus haut un gable ou pignon, percé de trois lucarnes, contourné d'enroulements et surmonté d'un fronton

(1) Schoy, *la Grand'Place de Bruxelles* (Brux., Hayez, 1878), p. 143.

circulaire, complète cette belle façade, aussi riche qu'élégante et au haut de laquelle se montre la statue de saint Nicolas, le patron des merciers.

La décoration intérieure répondait jadis à la somptuosité du dehors. Dans la grande salle, où l'on donne actuellement des bals et où l'on ne remarque plus qu'un plafond à compartiments rectangulaires, on voyait sept tableaux, représentant autant de scènes de la vie de Joseph, peints par Victor-Honoré Janssens, Jean Van Orley et Siger-Jacques Van Helmont; un saint Nicolas, œuvre de ce dernier, se voyait au-dessus de la cheminée (1).

Saisi par ordre du gouvernement de la République française, *le Renard* fut vendu comme bien national le 19 fructidor an VI (5 novembre 1798), pour la somme de 33,000 livres au notaire Pierre-Joseph Coppyns. Elle passa depuis entre les mains de différents possesseurs, dont le dernier, M. L. Storms, a laissé restaurer la façade, en 1883 et 1884, sous la direction de M. Jamaer, architecte de la ville de Bruxelles. La dépense s'est élevée à 30,000 francs, dont 5,000 seulement ont été payés par M. Storms et le restant par moitié par l'Etat et la ville. Le saint Nicolas et les cinq statues du premier étage, qui avaient disparu pendant la domination française, ont été rétablies, et les cariatides renouvelées. Ed. Lefèvre a sculpté, en pierre d'Euville, les cariatides; P. Comein, la Justice; Dillens, les quatre parties du monde. Quant au saint Nicolas, il est en cuivre rouge galvanique et provient des usines Dupont et C^{ie}, de Haeren, où il a été coulé sur un modèle de Laumans. Le rétablissement intégral de cette belle façade, heureux spécimen de l'art architectural, tel qu'on le comprenait en Belgique à la fin du XVII^e siècle, a été accueilli par les applaudissements unanimes du public. On a rendu justice au soin qui a présidé à cette belle restauration et à l'habileté avec laquelle nos sculpteurs se sont acquittés de la tâche qui leur était imposée. Son ordonnance est due à un enfant de Bruxelles, Jean Van Delen, qui était architecte et sculpteur de la Cour et mourut en 1703. ALPH. WALTERS.

Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques mots aux notes si intéressantes du savant archiviste de la ville de Bruxelles.

Comme M. Walters, nous félicitons sincèrement M. Jamaer pour la belle restauration de la maison *le Renard*, et nous dirons qu'il nous tarde de voir la place *la plus intéressante de l'Europe* entièrement restaurée avec le soin que l'architecte de la ville sait y apporter.

Malheureusement nous regrettons pour notre part, ne pouvoir faire les mêmes éloges pour les parties sculpturales de cette intéressante façade.

Restaurer n'est pas créer; c'est un principe archéologique dont MM. Dillens, Comein et Laumans ne nous paraissent pas avoir tenu suffisamment compte; leurs œuvres, malgré leurs mérites, n'ont ni le caractère, ni l'attitude, ni la tranquillité, dirons-nous, qui caractérisaient les statues primitives, ainsi que l'on en peut juger par les anciens dessins qui nous ont été conservés.

Ces réserves toutes archéologiques faites, nous nous plaisons à reconnaître que ces morceaux de statuaire sont dignes du talent et de la réputation de leurs auteurs. C. N.

FAITS DIVERS

Autriche. — Une intéressante exposition est ouverte à Vienne, celle des *monuments funéraires*. La partie rétrospective est surtout instructive, par les spécimens de toutes les époques qu'elle met sous les yeux des visiteurs: stèles grecques, sarcophages romains, tombeaux du moyen âge et de la Renaissance.

Hollande. — A l'occasion du trentième anniversaire de sa fondation, la Société *Architectura et Amicitia* d'Amsterdam organise une exposition artistique. Tous les membres de cette Société ainsi que les artistes hollandais et étrangers sont priés d'y prendre part.

L'exposition comprendra:

- A. Les anciens dessins d'architecture;
- B. Les projets d'architecture de maîtres contemporains;
- C. Les relevés de constructions anciennes;
- D. La statuaire et la peinture;
- E. L'art décoratif;
- F. Les objets d'art industriel.

Les œuvres destinées à l'exposition doivent être envoyées au plus tard le 17 août prochain, à l'adresse du 1^{er} secrétaire de la Société, Militizaal, Singel, à Amsterdam.

L'exposition s'ouvrira le 24 août prochain et sera fermée le 19 septembre suivant.

Pour tous renseignements, s'adresser au 1^{er} secrétaire de la Société, maison Stoucken, Marnixstraat, à Amsterdam.

Nous engageons vivement nos compatriotes à répondre à l'appel de nos confrères et amis d'outre-Moerdyck.

Belgique. — Un concours est ouvert entre les artistes belges pour l'érection, au cimetière du Kiel, à Anvers, d'un monument funéraire à ériger à la mémoire de H. Conscience.

L'abondance des matières ne nous permet pas d'en publier le programme dans le présent numéro.

Les architectes qui désirent prendre part à ce concours peuvent obtenir le programme en s'adressant au comité: Musée Plantin-Moretus, à Anvers.

(1) Mensaert, *le Peintre amateur et curieux*.